

# Planifier son budget

Comment maîtriser mes finances?

## 2 pièces en plein cœur de la vieille ville de Fribourg

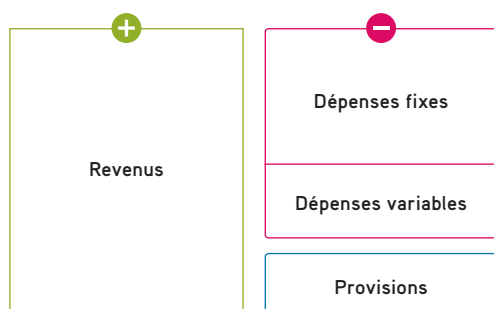
Type d'objet	Appartement
Nombre de pièces	2
Surface habitable	45 m <sup>2</sup>
Etage	3



Lucas (20 ans) vient de terminer son apprentissage de polymécanicien et commence dans quelques semaines un nouveau travail où il gagnera tout juste 4500 francs nets par mois. Il se réjouit d'avoir dorénavant plus d'argent et de pouvoir partir de chez ses parents. Désormais, il habitera à Fribourg et travaillera à Berne. Lucas est conscient que cette nouvelle indépendance génère aussi des frais et des obligations: il devra désormais payer son loyer, assumer seul les coûts de la caisse-maladie et payer beaucoup plus d'impôts.

### Quels sont les différents postes budgétaires?

Lucas sait comment gérer son argent, car il a déjà eu son salaire d'apprenti. Il a bien conscience qu'un budget doit toujours être adapté à la situation et définit donc un nouveau budget au regard de ses nouvelles charges. Lucas identifie les catégories de dépenses suivantes: logement, impôts, santé, ménage, alimentation, vêtements, mobilité, moyens de communication et loisirs. Ce qui reste une fois toutes ces dépenses déduites, c'est sa réserve. Il se rappelle qu'aux revenus mensuels s'opposent les catégories budgétaires suivantes: dépenses fixes, dépenses variables ainsi que provisions. Dans un premier temps, il divise donc son nouveau budget selon ces trois catégories.



### Dépenses fixes

Les dépenses fixes sont des montants que l'on doit régulièrement payer sur une longue période. Les postes budgétaires les plus importants sont le logement, la santé, la mobilité et les moyens de communication.

**Logement:** Avec son salaire, Lucas ne peut pas s'offrir n'importe quel logement. Il sait que le coût du loyer et des charges ne doit pas excéder un quart environ de ses revenus. Dans son cas, ce sont 1125 francs par mois.

**Santé:** Jusqu'à présent, les parents de Lucas réglait les frais de la caisse-maladie. Désormais, ils sont à sa seule charge. La prime constitue un poste de dépenses fixes. Son montant dépend du prestataire, du modèle d'assurance choisi et de la franchise. Lucas compare plusieurs prestataires et plusieurs modèles sur Internet. Sur Comparis, il trouve un modèle d'assurance standard avec la franchise minimale de 300 francs. Il choisit le prestataire le moins cher avec une prime mensuelle de 320 francs.

**Mobilité:** Pour ses trajets pendulaires entre Fribourg et Berne, il prend un abonnement aux transports en commun qui coûte 242 francs par mois.

**Moyens de communication:** Lucas paie 30 francs par mois pour l'abonnement de son smartphone auxquels viennent s'ajouter 75 francs pour Internet, la TV et son téléphone fixe.

Les dépenses fixes de Lucas se montent au total à:  
 $1125 + 320 + 242 + 30 + 75 = 1792$  francs (par mois)

### Dépenses variables

Relèvent des dépenses variables celles qui fluctuent d'un mois à l'autre. Il s'agit notamment de l'alimentation, des dépenses pour le ménage, les vêtements et les loisirs. Ces postes budgétaires sont ceux qui sont les plus faciles à adapter. Lucas souhaite définir un montant de référence pour ses dépenses variables. Pendant un mois, il rassemble tous les tickets de caisse et note précisément chaque dépense. Il peut ainsi calculer le montant de ses dépenses dans chacune des catégories et déterminer combien d'argent il doit prévoir à l'avenir pour ses dépenses mensuelles. Des applications pour smartphone existent pour le calcul des dépenses variables, comme celles de Caritas.

**Alimentation et ménage:** Puisque Lucas va désormais habiter seul, il doit se charger lui-même de l'achat des denrées alimentaires, des boissons et des produits d'entretien. Au regard des tickets de caisse accumulés, il constate qu'il doit prévoir près de 600 francs par mois pour ces achats.

**Vêtements et loisirs:** Ces catégories comprennent aussi des dépenses variables. D'après les calculs de Lucas, ils s'élèvent à près de 300 francs par mois. Pour les activités de loisirs où il n'a pas eu de tickets de caisse, il a noté systématiquement ses dépenses.

Au total, Lucas compte les dépenses variables suivantes:  
**600 + 300 = 900 francs** (par mois)

### Provisions

Lucas sait qu'il y a aussi des dépenses imprévues ainsi que des factures annuelles, comme les impôts et les assurances. Il doit donc constituer des provisions pour pouvoir les honorer. Ce sont des montants à virer chaque mois sur un compte épargne.

**Impôts:** Les particuliers sont essentiellement assujettis aux impôts fédéraux, cantonaux et communaux. Lucas a parfaitement conscience qu'avec son nouveau salaire, il sera redevable de plus d'impôts qu'avant lorsqu'il était seulement apprenti. Par ailleurs, il sait bien que le montant des impôts varie selon le lieu où l'on habite. Il calcule donc le montant approximatif de ses impôts annuels avec le simulateur en ligne de l'Administration fédérale des contributions. Ceux-ci s'élèvent à près de 7000 francs pour son nouveau lieu de domicile fribourgeois. Il souhaite planifier ce montant dans son budget sous la forme de provisions mensuelles. Sur le site Internet de l'Administration fédérale des contributions, il lit qu'il peut aussi s'acquitter de ses impôts à l'avance en procédant au versement de mensualités. Il bénéficierait même d'une rémunération meilleure que le taux d'intérêt actuellement appliqué sur son compte épargne. Il opte donc pour le versement d'une mensualité de 584 francs correspondant à un douzième de ses impôts.

**Montants à acquitter une fois par an:** Lucas doit également provisionner de l'argent pour financer son assurance ménage et son assurance responsabilité civile, dont les primes sont généralement facturées une fois par an.

Elles s'élèvent à près de 240 francs par an. Lucas provisionne donc 20 francs en conséquence. En outre, il est membre d'un club de foot dont la cotisation annuelle se monte à 240 francs et pour laquelle il provisionne 20 autres francs. Comme il n'a pas souscrit d'abonnement annuel à un journal, il n'a pas besoin de provisionner d'argent pour cela. Mais pour la TV et la radio, il est redevable d'une redevance annuelle (Billag) de 451,10 francs. Il doit donc provisionner 38 francs par mois.

**Santé:** Dorénavant, Lucas devra aussi financer lui-même la prime de la caisse-maladie. Il sait qu'il doit assumer ses coûts de santé jusqu'à atteindre le montant de la franchise (300 francs) ainsi qu'une quote-part de 10% des coûts excédant cette franchise (jusqu'à concurrence de 700 francs maximum par an). Comme les visites chez le médecin, le dentiste et l'ophtalmologiste sont difficilement prévisibles, il provisionne donc à cet effet 60 francs par mois sur son compte épargne.

**Loisirs et formation:** Lucas entend également mettre 150 francs de côté par mois pour ses vacances.

**Dépenses imprévues:** Lucas prévoit 50 francs par mois dans son budget pour faire face aux imprévus.

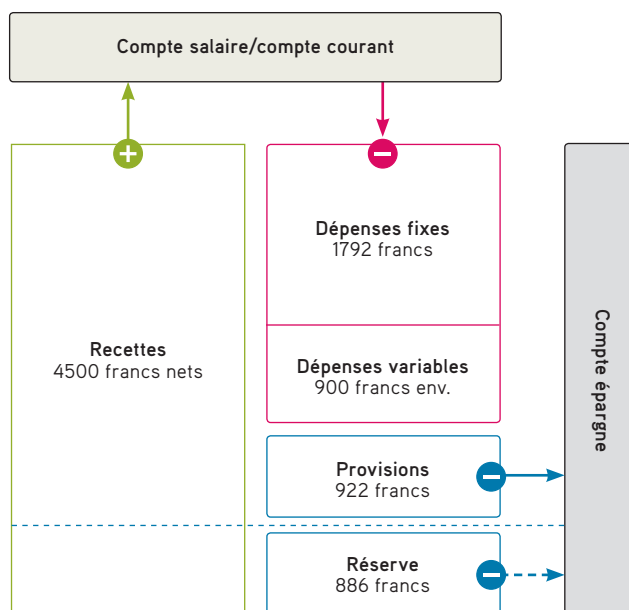
Au total, Lucas provisionne les montants suivants chaque mois:

**584 + 20 + 20 + 38 + 60 + 150 + 50 = 922 francs** (par mois)

### Réserve

Après déduction des dépenses fixes et variables ainsi que des provisions, Lucas dispose encore de 886 francs par mois. Il en verse une partie sur son compte épargne. Ainsi, il se constitue des économies pour pouvoir s'offrir une voiture dans quelques années ou suivre une nouvelle formation. Il laisse le reste sur son compte courant afin d'avoir suffisamment d'argent disponible pour les paiements courants et les virements permanents. Lucas souhaite également placer une partie de son treizième salaire comme réserve sur son compte épargne.

### Nouveau budget mensuel de Lucas



### Bon à savoir

- Les frais de logement (charges comprises) ne devraient pas excéder un quart des revenus, soit 25%.
- Il existe des applications pour smartphones, par exemple celle de Caritas, qui peuvent aider à maîtriser son budget.
- En général, les primes des caisses-maladie sont acquittées mensuellement. Les différences de prix sont très importantes selon la franchise, le prestataire et le modèle d'assurance choisis. Plus la franchise est élevée, plus la prime est faible; le coût mensuel est, certes, plus faible, mais mieux vaut ne pas être malade, car cela revient alors plus cher. Il est relativement facile de comparer les offres et les prestataires sur Internet.
- Lorsque l'on risque de dépenser plus que prévu, par exemple lors de sorties, mieux vaut payer en liquide. Ainsi, on ne dépense que ce que l'on a sur soi.
- Les dépenses variables sont celles qui sont le plus facilement adaptables.
- Il est également possible d'acquitter les impôts par mensualités. Selon le canton de domicile, le taux d'intérêt appliqué est souvent plus généreux que celui du compte épargne.
- Pour les provisions, il est recommandé de prévoir un virement permanent automatique directement du compte courant/salaire vers le compte épargne.

Il est important de constituer des provisions et d'être prévoyant dans ses prévisions. Celui qui ne peut pas payer ses impôts ou sa caisse-maladie peut se retrouver en mauvaise posture; la plupart du temps, une procédure de poursuite est alors ouverte à son encontre. En 2014, ce sont 4724 jeunes âgés de 17 à 26 ans qui ont été poursuivis dans la seule ville de Zurich – soit presque un sur dix.



**POURSUITES**